

La visioconférence va-t-elle mettre un terme aux voyages d'affaires aériens ?

Par Paul Chiambaretto, Camille Bildstein, Anne-Sophie Fernandez, Pauline Alessandra, Hervé Chappert, Margaux Grall, Moez Bennouri, Thuy Seran, Anis Khedhaouria et Claire Papaix

A lors que le trafic « loisirs » commence à peine à reprendre avec l'allègement des restrictions aux déplacements, le trafic des voyageurs d'affaires met plus de temps à retrouver son niveau d'activité d'avant la crise du Covid-19.

Les voyageurs d'affaires sont une cible incontournable pour les compagnies aériennes. Bien qu'ils ne représentent que 25 % des passagers aériens, ils apportent entre 50 à 75 % des revenus des compagnies aériennes. Autant dire que leur reprise est suivie avec beaucoup d'attention par les acteurs du secteur. Comment analyser les perspectives futures de reprise du voyage d'affaires aérien ? Est-ce que la visioconférence peut durablement remplacer les voyages d'affaires ?

Le nouveau rapport de la Chaire Pégase (Montpellier Business School/Université de Montpellier), intitulé « **Voyages d'affaires et visioconférence : quel avenir pour le transport aérien ?** » et publié en juin 2021, propose de répondre à ces questions.

En nous basant sur un échantillon de 548 répondants représentatifs de la population des voyageurs d'affaires aériens français, nous avons étudié l'évolution de leurs comportements suite au Covid-19, et plus particulièrement leurs pratiques concernant les visioconférences.

Réduction des voyages d'affaires et fort développement de la visioconférence

Notre étude révèle tout d'abord que 72 % des voyageurs d'affaires aériens ont pris l'avion pour motif professionnel moins souvent en 2020 qu'en 2019. On note même que 34 % n'ont pas du tout pris l'avion en 2020. Cette baisse du nombre de vols effectués peut être imputée à différents facteurs (voir graphique p. 23). Parmi les plus impactant, le remplacement des déplacements professionnels en avion par des visioconférences pour 72 % des répondants.

En effet, environ 53 % des déplacements professionnels aériens ont été remplacés par des visioconférences. Derrière cette valeur moyenne, on

retrouve une très forte hétérogénéité des comportements :

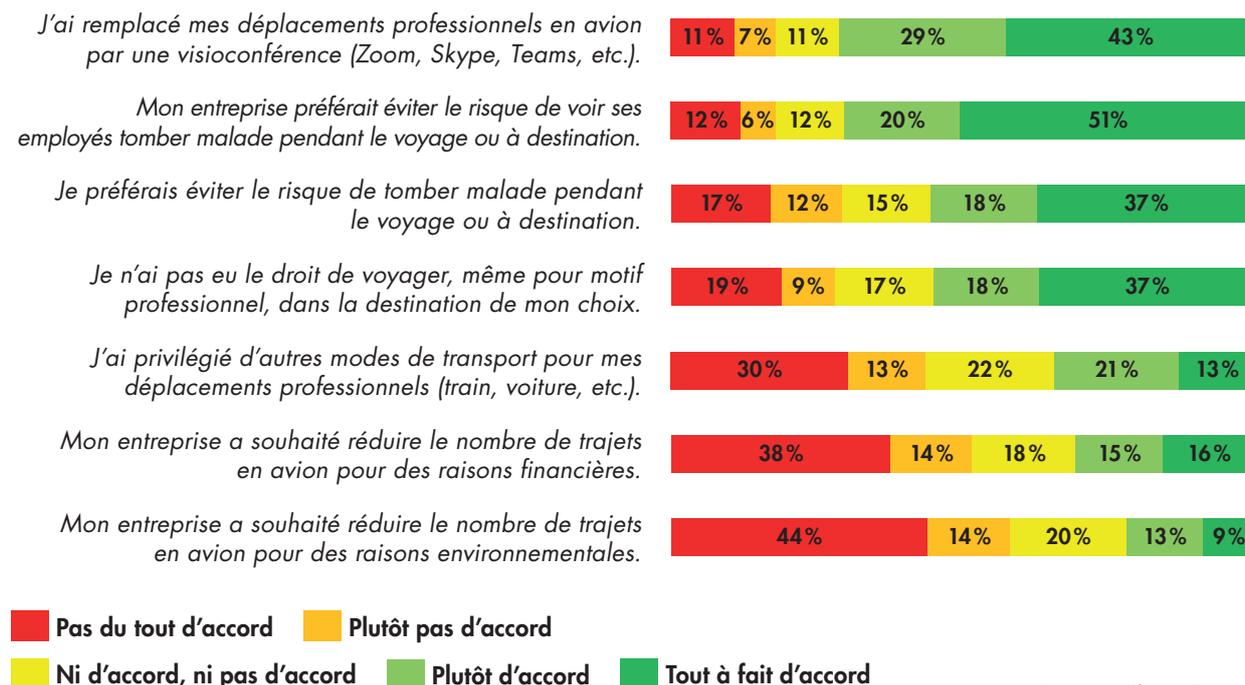
- en termes d'intensité : 30 % des répondants ont suppléé plus de 80 % de leurs déplacements professionnels par des visioconférences ;
- en termes d'objectifs : les déplacements professionnels qui ont été les plus remplacés par des visioconférences sont ceux orientés vers l'interne. À l'inverse, les réunions et déplacements nécessitant des interactions avec des parties prenantes externes comme la maintenance technique ou la prospection commerciale ont été nettement moins substitués par des visioconférences.

Recul de la visioconférence dans les prochains mois

Concernant les intentions de déplacement à venir, nous distinguons deux périodes :

- à court terme (les restrictions aux déplacements, telles que les quarantaines ou test PCR, étant maintenues) : 70 % des voyageurs d'affaires pensent utiliser l'avion moins souvent qu'avant la crise du Covid-19 ;

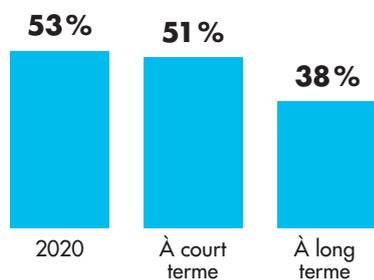
Principaux motifs expliquant la réduction des voyages d'affaires aériens en 2020



Source : Chaire Pégase

- à long terme (possibilité de se déplacer à travers le monde sans aucune restriction) : 42 % des voyageurs business envisagent alors de limiter leurs vols professionnels.

Pourcentage de déplacements professionnels aériens remplacés par des visioconférences



Source : Chaire Pégase

Par ailleurs, alors que 53 % des déplacements ont été remplacés par des visioconférences en 2020, à court terme, le taux devrait légèrement baisser à 51 % (en regard

des restrictions actuellement en vigueur), avant de se stabiliser autour des 38 % lorsque les interdictions auront été levées.

Pour autant, au-delà de ces valeurs moyennes, il faut garder en tête que l'intensité et la durabilité de la substitution des voyages d'affaires via la visioconférence n'est pas la même selon le type de déplacement professionnel.

Réduire la dépendance vis-à-vis des voyageurs d'affaires

Parce qu'ils contribuent largement aux revenus des compagnies aériennes, les voyageurs d'affaires sont une cible prioritaire. Les compagnies ont construit leur modèle économique autour de cette clientèle.

Avec la crise du Covid-19 et l'érosion de la demande aérienne des voyageurs d'affaires, les compagnies aériennes qui ont fortement

misé sur ce segment de marché promettent d'être mise en difficulté.

Les compagnies traditionnelles devraient être plus impactées que celles à bas coûts par ce désengagement de la clientèle professionnelle. Elles seront sans doute amenées à repenser leur modèle économique et la façon d'attirer et fidéliser leurs passagers, en portant par exemple une plus grande attention à la clientèle dite de « loisirs ». ✕

La Chaire Pégase, dirigée par Paul Chiambaretto et rattachée à Montpellier Business School, est la première chaire française dédiée à l'économie et au management du transport aérien et de l'aérospatial. Elle a pour ambition de renforcer les liens entre le monde académique et les entreprises dans les secteurs de l'aérien et de l'aérospatial.

Extrait de

aéroport lemag

n°95
Juillet/Août
2021

**L'AÉROPORT
DE DEMAIN :
PLUS SÛR,
PLUS INTELLIGENT
ET PLUS DURABLE**



Au cœur d'aéroport

VISIOCONFÉRENCE :
va-t-elle mettre un
terme aux voyages
d'affaires aériens ?
Étude Chaire Pégase



Industrie aéroportuaire

RISQUE ANIMALIER :
une préoccupation sécuritaire
renforcée durant la crise du
Covid-19 et des adaptations
normatives de l'OACI en force
depuis fin 2020

www.aeroportlemag.net